

Quelques modèles de verbes

La conjugaison d'un verbe n'est pas facile. C'est pourquoi il convient de se rattacher à certains modèles. Le but de ces quelques pages est de vous présenter certains types de verbes assez faciles à retenir afin que vous puissiez vous rappeler leur orthographe.

a) Les verbes du premier groupe

1. [Cas général des verbes du premier groupe](#)
2. [Les verbes en -ver](#)
3. [Les verbes en -érer](#)
4. [Les verbes en -ger](#)
5. [Les verbes en -guer, -quer](#)
6. [Les verbes en -ier, -ouer, -uer](#)
7. [Les verbes en -cer](#)
8. [Les verbes en -eler et -eter](#)
9. [Les verbes en -e\(.\)er et -é\(.\)er](#)

b) Les verbes du deuxième groupe

1. [Cas général des verbes du deuxième groupe](#)
2. [Une seule exception : haïr](#)

c) Les verbes du troisième groupe

1. [Cas général des verbes du troisième groupe](#)
2. [Les verbes en -aître et -oître](#)
3. [Les verbes dire et faire](#)
4. [Les verbes vaincre et convaincre](#)
5. [Le verbe rompre](#)
6. [Le verbe asseoir](#)
7. [Le verbe aller](#)
8. [Le verbe pouvoir](#)
9. [Les verbes en -dre](#)
10. [Les verbes en -ire](#)

a) Les verbes du premier groupe

1. Cas général des verbes du premier groupe

L'exemple typique des verbes du premier groupe est "aimer". Pour ne pas déroger à la règle, on va partir nous-aussi de ce verbe.

Dans le tableau ci-dessous, on sépare le radical de la terminaison. Le radical est la partie invariable du verbe. Elle est commune à tous les temps. La terminaison, quant à elle, change en fonction du temps et du mode.

Indicatif

Personne	Présent	Imparfait	Passé simple	Futur simple
je	aim - e	aim - ais	aim - ai	aim - er - ai
tu	aim - es	aim - ais	aim - as	aim - er - as
il	aim - e	aim - ait	aim - a	aim - er - a
nous	aim - ons	aim - ions	aim - âmes	aim - er - ons
vous	aim - ez	aim - iez	aim - âtes	aim - er - ez

ils	aim - ent	aim - aient	aim - èrent	aim - er - ont
------------	------------------	--------------------	--------------------	-----------------------

Subjonctif

Personne	Présent	Imparfait
que je	aim - e	aim - a - ss - e
que tu	aim - es	aim - a - ss - es
qu'il	aim - e	aim - â - t
que nous	aim - i - ons	aim - a - ss - i - ons
que vous	aim - i - ez	aim - a - ss - i - ez
qu'ils	aim - ent	aim - a - ss - ent

Conditionnel

Personne	Présent
je	aim - er - ai - s
tu	aim - er - ai - s
il	aim - er - ai - t
nous	aim - er - i - ons
vous	aim - er - i - ez
ils	aim - er - ai - ent

Impératif

Personne	Présent
(tu)	aim - e
(nous)	aim - ons
(vous)	aim - ez

Temps impersonnels

Personne	Participe présent	Participe passé	Infinitif
	aim - ant	aim - é	aim - e - r

2. Les verbes en « eyer »

Les verbes se terminant par -eyer sont relativement peu nombreux. Le plus fréquent est grasseyer qui veut dire prononcer de la gorge certaines consonnes comme le r. Dans leur cas, on conserve le y dans toute la conjugaison. On ne peut pas remplacer ce y par un i.

je grasseye
tu grasseyes
il grasseye

2.1 Les verbes en « ayer »

Là, les verbes sont nettement plus nombreux. Citons par exemple balayer, effrayer, essayer ou payer. Il en existe d'autres moins fréquents sur le même modèle. Ces verbes peuvent changer le y en un i devant un e muet. Mais ils peuvent aussi garder ce même y. Pour eux, nous avons une double conjugaison.

je paie ou je paye ;
nous essaierons ou nous essayerons.

Une petite remarque tout de même sur le verbe bayer (familier au passage) qui veut dire rester la bouche ouverte. Ce verbe suit en théorie la même règle mais il ne s'emploie que dans l'expression "bayer aux corneilles" ce qui fait qu'il ne s'utilise qu'à l'infinitif. Le verbe plus soutenu est « bâiller » qui est à utiliser pour signaler une large ouverture (*de la bouche suite à un endormissement par exemple mais aussi d'une porte*). Tant qu'on est sur les remarques, ne confondez pas bâiller et bailler. Bailler est un verbe complètement défectif voulant dire donner. Encore une fois, attention aux accents!

2.2 Les verbes en « oyer » et « uyer »

Nous avons vu le cas des verbes qui gardent le y dans la conjugaison puis les hybrides (y et i). Il ne nous manque plus que cette catégorie : les verbes qui changent le y en un i devant un e muet et ce dans toute la conjugaison. Tel est le cas des verbes en -oyer et -uyer : aboyer, employer, envoyer, nettoyer, appuyer, ennuyer, essuyer...

je nettoie (présent de l'indicatif)
nous nettoyons (présent de l'indicatif)
je nettoyai (passé simple).

2.3 Les verbes envoyer et renvoyer

Les deux seules exceptions des verbes en -oyer sont envoyer et renvoyer qui sont irréguliers au futur et au conditionnel présent.

j'enverrai (futur simple)
nous enverrions (conditionnel présent)

2.4 Pour résumer

Voici un petit tableau pour vous aider à mémoriser plus facilement toutes ces règles :

Verbes en	« y » reste « y »	« y » devient « i »
-eyer	X	
-ayer	X	X
-oyer -uyer		X

Enfin, pour terminer, une petite note concernant la conjugaison des verbes en -yer en général. Aux deux premières personnes du pluriel de l'imparfait, ces verbes prennent un i après le y. Ce n'est pas une exception en soit puisqu'il s'agit de la terminaison normale mais ceci a de quoi choquer au début. On écrit ainsi *nous payions*.

3. Les verbes en « éer »

Le plus connu des verbes en -éer est créer mais on peut aussi citer compléter ou maigréer. Ces verbes ne sont pas à franchement parler des exceptions puisqu'ils suivent la règle générale de conjugaison des verbes du premier groupe. L'unique chose est qu'il convient de bien réfléchir au nombre de e à mettre d'affilé car il peut y en avoir jusqu'à 3 pour le participe passé féminin singulier : *la toile que j'ai créée*.

Regardez, pour ce verbe, le radical est "cré". A cela s'ajoute la terminaison normale des verbes en -er : je crée, tu crées... Au participe passé, on ajoute simple un é (comme dans je suis aimé ayant pour radical "aim"). On se retrouve alors 2 é d'affilé : j'ai créé. Et s'il y a un accord du participe passé, on met alors un 3e e : *les choses que j'ai créées*.

4. Les verbes en « ger »

Une modification orthographique apparaît pour les verbes en -ger devant les voyelles a et o. On ajoute un e entre le g et la terminaison pour conserver le son g doux (ie le j) : *nous mangeons, tu mangeas*.

Réciproquement, les verbes en -guer conservent le u à toutes les formes : fatigant, il fatigue.

5. Les verbes en « guer » et « quer »

Les verbes en -guer et -quer sont réguliers. Ceci veut dire qu'ils gardent le u de leur radical dans toutes les conjugaisons même lorsque ce n'est pas nécessaire pour le son : *je fatigue et c'est fatigant*.

Exception : Arguer

Une petite exception si l'on veut avec le verbe arguer. En effet, on doit toujours prononcer le u. Dans la conjugaison du verbe arguer, il existe une variante de conjugaison avec un tréma : j'arguè, tu arguès, ils arguènt, etc. Cette forme est recommandée par certains dictionnaires de difficulté du français (Girodet, Collin...).

Mais ce n'est pas tout, dans la réforme de 1990, l'Académie Française recommande maintenant de mettre le tréma sur le u : j'argüe, tu argües, il argüe etc.

C'est devant ce manque de consensus (ou volonté de compliquer les choses?) que Le Conjugueur a quant à lui choisi de suivre le Bescherelle et classe ce verbe parmi les verbes réguliers.

6. Les verbes en « ier », « ouer » et « uer »

Des verbes comme crier, jouer ou distribuer suivent la même règle que les verbes en -éer : celle de la régularité par rapport au modèle des verbes du premier groupe comme aimer. On fera juste attention qu'au futur simple et au conditionnel, ces verbes prennent un e qui ne se prononce pas : *je jouerai*.

On notera qu'il n'y a pas besoin de modifier leur conjugaison avec un tréma par exemple, ils sont tout à fait réguliers : *nous louions*.

7. Les verbes en « cer »

Une cédille ç apparaît dans la conjugaison des verbes en -cer sous le c devant les voyelles a et o afin de garder le son s. Ainsi écrira-t-on *nous plaçons* et *tu plaças* afin de conserver au c le son doux. Là où ce n'est pas nécessaire, il n'y a pas de modification orthographique : *je place*.

Certains verbes en -oir ont également une cédille devant le u : *il reçut*.

Les verbes en « ecer » et « écer »

Les verbes en -ecer et -écer sont un cas un peu plus subtil parmi les verbes en -cer. Ces verbes sont peu nombreux, il s'agit de dépecer, rapiécer et clamecer. Ces verbes cummulent deux modifications orthographiques. On ajoute une cédille devant les a et o pour garder le son s et en plus, la lettre e de la deuxième syllabe devient è dès qu'elle est suivie d'une syllabe comportant un e muet : *je dépèce, tu dépèces, il dépèce, nous dépeçons, vous dépecez, ils dépècent*.

8. Les verbes en -eler

Il faut bien le dire, les verbes en -eler et -eter sont toujours une difficulté et il convient de bien réfléchir avant de procéder à leur conjugaison.

Les verbes en -eler redoublent le l devant un e muet ou dit plus simplement pour obtenir le son è, on redouble le l car, suivi de deux consonnes, le e devient è sans qu'il soit nécessaire de lui ajouter un accent grave.

J'appelle ==> son è grâce au doublement du l

nous appelons ==> son e, pas de doublement du l nécessaire

Mais c'est là que ça se complique car si cette règle est valable pour certains verbes, elle ne l'est pas pour tous les verbes de ce modèle. Ces autres verbes changent tout simplement le e en un è sans doublement de consonne. Ces verbes sont les suivants : *agneler, celer, déceler, receler, ciseler, démanteler, écarteler, encasteler, geler, dégeler, congeler, surgeler, marteler, modeler, peler*. Il s'agit d'une liste exhaustive qu'il faut malheureusement savoir par cœur.

je gèle ==> son è, accent grave nécessaire

nous gelons ==> son e, pas d'acent grave nécessaire

Les verbes en « eller » et interpeller

Les verbes en -eller n'ont aucune exception particulière et ne demandent pas de changement orthographique dans leur conjugaison. Une petite remarque tout de même sur interpeller en terme de prononciation. En effet, même s'il a deux l, le e doit se prononcer sur le modèle de appeler. Ceci veut dire que l'on écrit "nous interpellons" mais que l'on prononce "*nous interpelons" comme s'il n'y avait qu'un seul l. Par contre, c'est une faute de l'écrire de cette manière.

Les verbes en « eter »

Les verbes en -eter suivent la même règle que les verbes en -eler et l'on double le t pour obtenir le son è.

je jette ==> son è grâce au doublement du t

nous jetons ==> son e, pas de doublement du t nécessaire

Et on a également une liste d'exception pour des verbes qui ne doublent pas le t et prennent à la place un accent grave è : *acheter, racheter, bégueter, corseter, crocheter, fileter, fureter, haleter*.

j'achète ==> son è, accent grave nécessaire

nous achetons ==> son e, pas d'acent grave nécessaire

La réforme de 1990

Les rectifications orthographiques de 1990 autorisent l'emploi du è pour tous les verbes en -eler et -eter sauf pour les verbes en appeler et en jeter). Dans ce cas, le e du radical se change en è quand la syllabe qui suit contient un e muet : elle ruissèle, il détèle, il époussète ; il détèlera, etc. Les noms en -ment s'écrivent comme le verbe.

Exceptions : appeler, jeter et les verbes de leurs familles redoublent l ou t devant une syllabe contenant un e muet : j'appelle, je jette, j'appellerai, etc. Et au passage, on recommande maintenant interpeler avec un seul l.

9. Les verbes en -e(.)er

On entend par verbe en -e(.)er tous les verbes autres que ceux terminés par -eler et par -eter qui ont d'autres particularités.

Des verbes comme *élever, peser, soulever...* changent le e de l'avant-dernière syllabe en è devant une syllabe finale muette (c'est-à-dire qui ne se prononce pas) y compris au futur et au conditionnel.

j'élève ==> le dernier e ne se prononce pas, on met donc un accent grave è
 nous élevons ==> la syllabe qui suit le e n'est pas muette donc on ne met pas d'accent grave è

j'élèverai ==> ceci est également valable au futur

Les verbes en « é(.) » « er »

On entend par verbe en -é(.)er tous les verbes ayant un é suivi par une ou des consonnes et se terminant par er.

Des verbes comme *accéder, considérer, régler, tolérer...* changent le é de l'avant-dernière syllabe en è devant une syllabe finale muette (c'est-à-dire qui ne se prononce pas) sauf au futur et au conditionnel.

je cède ==> le dernier e ne se prononce pas, on met donc un accent grave è

nous cédon ==> la syllabe qui suit le é n'est pas muette donc on ne met pas d'accent grave è

nous céderons ==> ceci n'est pas valable au futur

b) Les verbes du deuxième groupe

1. Cas général des verbes du 2^e groupe

Il y a peu d'exception dans les verbes du deuxième groupe. Le plus digne représentant de ces verbes est le verbe finir. C'est sur la base de sa conjugaison que se conjuguent environ 300 verbes.

Dans le tableau ci-dessous, on sépare le radical de la terminaison. Le radical est la partie invariable du verbe. Elle est commune à tous les temps. La terminaison, quant à elle, change en fonction du temps et du mode.

Indicatif

Personne	Présent	Imparfait
je	fini - s	fini - ss - ai - s
tu	fini - s	fini - ss - ai - s
il	fini - t	fini - ss - ai - t
nous	fini - ss - ons	fini - ss - i - ons
vous	fini - ss - ez	fini - ss - i - ez
ils	fini - ss - ent	fini - ss - ai - ent
Personne	Passé simple	Futur simple
je	fini - is	fini - r - ai
tu	fini - is	fini - r - as
il	fini - it	fini - r - a
nous	fini - îmes	fini - r - ons
vous	fini - îtes	fini - r - ez
ils	fini - irent	fini - r - ont

Subjonctif

Personne	Présent	Imparfait
que je	fini - ss - e	fini - ss - e
que tu	fini - ss - es	fini - ss - es
qu'il	fini - ss - e	finî - t
que nous	fini - ss - i - ons	fini - ss - i - ons
que vous	fini - ss - i - ez	fini - ss - i - ez
qu'ils	fini - ss - ent	fini - ss - ent

Conditionnel

Personne	Présent
je	fini - r - ai - s
tu	fini - r - ai - s
il	fini - r - ai - t

nous	fini - r - i - ons
vous	fini - r - i - ez
ils	fini - r - ai - ent

Impératif

Personne	Présent
(tu)	fini - s
(nous)	fini - ss - ons
(vous)	fini - ss - ez

Temps impersonnels

Personne	Participe présent	Participe passé	Infinitif
	fini - ss - ant	fini	fini - r

2. Exception : Le verbe « haïr »

Haïr est le seul verbe ayant cette terminaison. Sa particularité est de prendre un tréma sur le i dans toute sa conjugaison, excepté aux trois personnes du singulier du présent de l'indicatif, et à la 2e personne du singulier de l'impératif. L'accent circonflexe au passé simple est éliminé par le tréma tout comme au subjonctif imparfait. Hormis par le contexte, on ne distingue pas ces deux temps.

Pour se souvenir de son exception, on peut partir de la sonorité. Au présent de l'indicatif, on prononce le son ai comme dans une haie. Par contre, dès qu'il y a le tréma, on sépare bien le a du i et on prononce les deux lettres.

Enfin, on notera que le h de ce verbe est aspiré. Ceci veut dire qu'on doit dire "je hais" et qu'il n'est pas possible de remplacer le "je" par "j"

c) Les verbes du troisième groupe

1. Cas général des verbes du 3^e groupe

Les verbes du troisième groupe sont grosso-modo tous les verbes irréguliers. Ils proviennent directement de l'histoire de la langue. On peut cependant subdiviser ce groupe en trois sous-groupes :

1. Les verbes terminés en -IR (comme OUVRIR : ouvr-ant; ouvr-ons);
2. Les verbes terminés en -OIR (comme POUVOIR : pouv-ant; pouv-ons);
3. Les verbes terminés en -RE (comme METTRE : mett-ant; mett-ons);

Dans le tableau ci-dessous, on sépare le radical de la terminaison. Le radical est la partie invariable du verbe. Elle est commune à tous les temps. La terminaison, quant à elle, change en fonction du temps et du mode.

Indicatif présent

Personne	Ouvrir	Dormir	Mettre	Pouvoir
je	ouvr - e	dor - s	met - s	peu - x
tu	ouvr - es	dor - s	met - s	peu - x
il	ouvr - e	dor - t	met	peu - t
nous	ouvr - ons	dorm - ons	mett - ons	pouv - ons
vous	ouvr - ez	dorm - ez	mett - ez	pouv - ez
ils	ouvr - ent	dorm - ent	mett - ent	peuv - ent

Indicatif imparfait

Personne	Ouvrir
je	ouvr - ai - s
tu	ouvr - ai - s
il	ouvr - ai - t

nous	OUVR - i - ons
vous	OUVR - i - ez
ils	OUVR - ai - ent

Indicatif passé simple

Personne	Ouvrir	Pouvoir	Venir
je	OUVR - is	p - us	v - ins
tu	OUVR - is	p - us	v - ins
il	OUVR - it	p - ut	v - int
nous	OUVR - îmes	p - ûmes	v - înmes
vous	OUVR - îtes	p - ûtes	v - întes
ils	OUVR - irent	p - urent	v - inrent

Indicatif futur simple

Personne	Ouvrir
je	OUVR - ir - ai
tu	OUVR - ir - as
il	OUVR - ir - a
nous	OUVR - ir - ons
vous	OUVR - ir - ez
ils	OUVR - ir - ont

Subjonctif présent

Personne	Ouvrir
que je	OUVR - e
que tu	OUVR - es
qu'il	OUVR - e
que nous	OUVR - i - ons
que vous	OUVR - i - ez
qu'ils	OUVR - ent

Subjonctif imparfait

Personne	Ouvrir	Pouvoir	Venir
que je	OUVR - i - ss - e	p - u - ss - e	v - in - ss - e
que tu	OUVR - i - ss - es	p - u - ss - es	v - in - ss - es
qu'il	OUVR - ât - t	p - ût - t	v - în - t
que nous	OUVR - i - ss - i - ons	p - u - ss - i - ons	v - in - ss - i - ons
que vous	OUVR - i - ss - i - ez	p - u - ss - i - ez	v - in - ss - i - ez
qu'ils	OUVR - i - ss - ent	p - u - ss - ent	v - in - ss - ent

Conditionnel présent

Personne	Ouvrir
je	OUVR - ir - ai - s
tu	OUVR - ir - ai - s
il	OUVR - ir - ai - t
nous	OUVR - ir - i - ons
vous	OUVR - ir - i - ez
ils	OUVR - ir - ai - ent

Impératif présent

Personne	Ouvrir	Dormir
(tu)	OUVR - e	dor - s
(nous)	OUVR - ons	dorm - ons

(vous) ouvr - ez dorm - ez

Temps impersonnels

Personne	Participe présent	Participe passé	Infinitif
	ouvr - ant	dorm - i	
		p - u	
		ven - u	
		pri - s	
		clo - s	
		absou - s	
		écri - t	
		ouver - t	
		mor - t	

2. Les verbes en « âître » et en « ôître »

Les verbes se terminant par -âître et par -ôître sont peu nombreux. On peut notamment citer les verbes suivants et leurs dérivés : paraître, connaître, naître, croître. Ils sont cependant remarquables car la règle est relativement simple d'autant plus qu'il s'agit de verbes assez fréquents.

Les verbes en « âître » et en « ôître » conservent leur accent circonflexe quand le « i » du radical est placé devant un « t ».

Je connais mais il connaît;
Je connaissais mais je connaîtrai.

La réforme de 1990

Dans les modifications orthographiques de la réforme de 1990, on propose de laisser tomber cet accent circonflexe. Après plus d'une quinzaine d'années, on constate que personne ne laisse tomber le chapeau. Cette proposition doit donc être considérée avec la plus grande vigilance d'autant plus que la règle est assez simple.

Le verbe « croître »

Croître porte un accent circonflexe à toutes les formes où on pourrait le confondre avec croire. Ceci veut dire que cela ne concerne pas les verbes accroître, décroître et recroître qui eux suivent la règle décrite ci-dessus. Dans l'orthographe classique, croître a cependant la particularité de prendre un accent circonflexe sur son participe passé masculin seulement. On écrit alors crû, crue, crus et crues. Depuis 1990, on recommande de garder cet accent circonflexe à toutes les formes y compris dans les formes du participe passé.

Malgré cette règle, certains temps comme l'imparfait du subjonctif des verbes croître et croire sont identiques et il faut faire appel au contexte pour les différencier.

Je crois (croître) mais je crois (croire)
qu'il crût (croître/croire)

Les verbes « clore », « gésir » et « plaire »

Ces trois verbes prennent un accent circonflexe devant le t : il clôt, il gît, il plaît. Attention donc à l'écriture de SVP : s'il vous plaît. Il ne s'agit cependant pas d'une règle générale puisqu'un verbe comme taire n'a pas d'accent circonflexe devant le t.

Lors de la révision de l'orthographe en 1990, l'Académie Française recommande de laisser tomber l'accent circonflexe et d'écrire tout simplement il plaît mais à nouveau, ceci n'est pas suivi d'effet dans la pratique.

3. Les verbes « dire » et « faire »

Le verbe dire

Le verbe dire fait *vous dites* à la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif. Il s'agit d'une exception par rapport à cette forme qui se termine généralement en -ez.

Mais ceci n'est pas valable pour les dérivés de dire (sauf redire) : contredire, dédire, interdire, médire, prédire. Dans ce cas, on dit *vous contredisez, vous médisez* de manière tout à fait régulière.

On remarquera que l'exception porte uniquement sur le présent de l'indicatif. Au subjonctif, on dit *que vous disiez*.

Redire se conjugue de la même manière que dire : *vous redites*. C'est le seul des dérivés de dire de cette forme.

On notera également que maudire est un verbe du troisième groupe et se conjugue sur la base de finir et fait son participe passé en maudit.

Le verbe faire

L'autre exception de la deuxième personne du pluriel du présent de l'indicatif est faire : *vous faites*. Par contre, cette fois-ci les dérivés de faire se conjuguent sur le même modèle que faire : *vous satisfaites*. Enfin, notez que même si on écrit, *nous faisons*, on le prononce comme **nous fesons*.

4. Les verbes vaincre et convaincre

La particularité de vaincre et de convaincre est de ne pas prendre de t au présent de l'indicatif : *je vaincs, tu vaincs, il vainc*. Le verbe se termine ainsi en c. Cette conjugaison est évidemment source de doute et il vaut mieux s'en souvenir.

De plus, le c se change en qu devant une voyelle sauf le u afin de conserver le son k : *nous vainquons*.

5. Le verbe « rompre »

La particularité du verbe rompre et de ses dérivés (rompre, corrompre, interrompre) est de prendre un t à la suite du p à la troisième personne du singulier du présent de l'indicatif : *il rompt*. Le reste de la conjugaison est basée sur le même modèle que les verbes en -dre comme rendre.

Rompre au présent de l'indicatif :

- Je romps
- tu romps
- il rompt
- nous rompons
- vous rompez
- ils rompent.

6. Le verbe « asseoir »

Assseoir (et rasseoir) est bien connu pour posséder deux formes de conjugaison : *j'assois et j'assieds*. Y a-t-il une préférence dans l'emploi de ces formes? Autant le dire tout de suite, les deux formes sont parfaitement correctes. On constate cependant que formes en « ie » sont plus distinguées que les formes en ey. On notera cependant que le futur et le conditionnel **j'asseyerai* et **j'asseyerai* ne sont plus d'usage. À l'impératif, on dira plutôt assieds-toi ou assois-toi mais jamais **assis-toi*. Ce "assis" est une forme du présent de l'indicatif datant du XVIIe siècle aujourd'hui inusitée.

De plus, on notera la présence du e étymologique sauf au présent de l'indicatif et au futur.

La réforme de 1990

Dans la réforme de 1990, l'Académie Française propose de laisser tomber le e étymologique de asseoir et d'écrire ce verbe *assseoir*. Cette forme semble cependant loin d'être adoptée et il est préférable de laisser ce e.

7. Le verbe « aller »

Aller n'a aucun équivalent dans la langue française. Celui-ci est en effet complètement irrégulier. Pas de chance, il va falloir le savoir par cœur car en plus, il est très courant.

Un verbe du 3e groupe

La première chose qui frappe avec ce verbe est qu'il est du 3e groupe *même si sa terminaison est en -er*. Aller est le seul verbe du 3e groupe à avoir une telle terminaison.

Un verbe à 3 radicaux

Le verbe aller contient pas moins de trois radicaux différents:

- le radical **va** au présent de l'indicatif
- le radical **ir** au futur et au conditionnel
- le radical **all** dans toutes les autres formes.

Ces trois différents radicaux constituent l'une des principales difficultés du verbe mais ce n'est pas encore tout.

Être allé

Aller se conjugue exclusivement avec l'auxiliaire être dans les temps composés. Il ne s'emploie *jamais* avec l'auxiliaire avoir.

Vas-y

Une autre caractéristique intéressante du verbe aller est son impératif. Lorsque l'on utilise le pronom adverbial **y**, un **s** apparaît à la fin de l'impératif de **va**. On écrit ainsi **vas-y**, ce qui est beaucoup plus simple à prononcer.

Bien évidemment, cette règle n'est valable que lorsque le pronom **y** se rapporte au verbe aller. Dès qu'il fait référence à un autre verbe, le **s** disparaît : **va y faire ton devoir**.

S'en aller

Enfin, la dernière règle que l'on peut remarquer est l'usage de la pronominale. Le pronom **en** apparaît après le pronom réfléchi. On écrit ainsi **je m'en vais**.

Remarquons qu'à l'impératif, on écrit **va-t'en** avec une apostrophe car il s'agit en fait de l'élimination du pronom réfléchi **te**.

Pour les autres formes de l'impératif par contre, un trait d'union est nécessaire : **allons-nous-en** et **allez-vous-en**. Enfin, l'usage de la langue autorise de plus en plus la forme **je me suis en allé** à la place de **je m'en suis allé**, beaucoup plus formel.

8. Le verbe « pouvoir » : un semi-auxiliaire

En français, avoir et être sont les auxiliaires principaux mais il existe cependant des semi-auxiliaires, capable de changer de manière significative le sens d'un verbe. Ainsi, lorsqu'il est suivi par un infinitif, pouvoir exprime une nuance de possibilité.

Deux formes au présent

On notera également que pouvoir a deux formes au présent de l'indicatif : *Je peux* et *je puis*.

Ce dernier est beaucoup plus formel et ne s'emploie guère dans la conversation courante sauf lorsque l'on pose une question où l'on dit : *est-ce que je peux* ou *puis-je*. De la même manière, cette dernière forme, est beaucoup plus polie.

On notera également que les terminaisons de pouvoir au présent de l'indicatif sont irrégulières : *je peux, tu peux, il peut*. La particularité est de prendre un **x** à la place d'un **s** ou d'un **e** comme la plupart des autres verbes. Les autres verbes de ce genre sont faillir, vouloir et valoir.

Impératif

Le verbe pouvoir n'existe pas à l'impératif. On utilise pour le remplacer le subjonctif : *Puisses-tu trouver la solution, puissions-nous, puissiez-vous*.

9. Les verbes en « dre »

Les verbes en **-dre** sont nombreux et il convient de faire attention à leur conjugaison car certains gardent le **d** et d'autres le perdent.

Les verbes en « dre » gardant le « d »

Les verbes en **-dre** comme vendre, perdre, coudre garde leur **d** dans toute leur conjugaison :

-ds -ds -d -ons -ez -ent

Les verbes en « dre » perdant le « d »

Les verbes en **-indre**, **-eindre**, **-oindre**, **-soudre** comme craindre, peindre, joindre, résoudre suivent quant à eux la règle générale et perdent le **d** aux deux premières personnes du singulier du présent de l'indicatif. À la troisième personne de l'indicatif, le **d** se change en **t**. Ils ne conservent le **d** qu'au futur simple et au conditionnel présent. Voici les terminaisons du présent de l'indicatif :

-s -s -t -ons -ez -ent

10. Les verbes en « ire »

Les verbes en **-ire** sont relativement divisés dans leur conjugaison. En général, le pluriel du présent de l'indicatif, l'imparfait du subjonctif, le présent du subjonctif, le passé simple et l'imparfait du subjonctif ont un **s** sonore [z] entre le radical et la terminaison. Un exemple avec le verbe produire :

- produisant
- nous produisons
- je produisais
- que tu produises
- il produisit
- que je produisisse

Pour *rire* et *sourire* par contre, il n'y a pas ce s sonore ce qui provoque un doublement du i à l'imparfait de l'indicatif et au subjonctif présent. Il ne s'agit pas vraiment d'une exception puisque les terminaisons sont régulières mais il est inhabituel d'avoir deux i de cette manière.

je ria*is*, nous ri*ions*

que je souri*s*, que vous souri*iez*

Pour *écrire* et ses dérivés (*circonscrire*, *décrire*, *inscrire*, *prescrire*, *proscrire*, *retranscrire*, *souscrire*, *transcrire*), un v apparaît dans sa conjugaison aux mêmes temps que pour *rire* :

nous écri*v*ons

que je souscri*v*e

Notons enfin que *lire*, *élire*, *réélire* et *relire* ont un passé simple et un imparfait du subjonctif où le i se change en u tout en gardant le son s sonore [z] dans sa conjugaison.

- je lu*s*

- que je li*se*

- que je lu*sse*.